

Évaluation du plan stratégique pays du PAM Togo 2022-2027



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

Résumé des termes de référence

September 2025

Objet et finalité de l'évaluation

Le bureau pays du Togo met en œuvre des activités visant à améliorer l'accès à l'alimentation et à la nutrition pour les personnes touchées par des crises, notamment dans la région des Savannes, renforcer la résilience des communautés, promouvoir la santé et l'éducation des enfants, et soutenir les petits exploitants agricoles par l'intégration de la production locale dans le programme d'alimentation scolaire. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) Togo s'est également engagé à accompagner le programme du gouvernement dans 100 écoles primaires publiques ainsi qu'à fournir un appui logistique à ses opérations de la région du Sahel en facilitant le transport, l'entreposage et la distribution des biens alimentaires et non alimentaires.

L'évaluation se concentrera sur l'appréciation des progrès affichés dans la réalisation des effets directs escomptés et des résultats transversaux du Plan Stratégique Préliminaire Pays (PSPP) et Plan Stratégique Pays (PSP), en tenant compte de tout effet inattendu, qu'il soit positif ou négatif. Tout en veillant à couvrir toutes les composantes du PSP, l'évaluation portera une attention particulière au programme de cantine scolaire et notamment au projet pilote d'alimentation scolaire basée sur la production locale ou «Home Grown School Feeding» (HGSF).

L'évaluation englobera le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) de 2021, étendu jusqu'au 30 juin 2022, et le plan stratégique de pays (PSP) du 1er juillet 2022 au 30 juin 2027.

L'évaluation adoptera les critères d'évaluation standard du UNEG et de l'OCDE/CAD, à savoir: la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité ainsi que l'interconnexion et la couverture.

Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

Les évaluations répondent à un double objectif : redevabilité et apprentissage. Ainsi, la présente évaluation permettra de fournir des données probantes et des enseignements sur la performance du PAM pour les décisions stratégiques au niveau national, en particulier pour définir l'engagement futur du PAM au Togo et notamment développer le prochain plan stratégique de pays du PAM au Togo.

A travers cette évaluation, le bureau pays et ses partenaires souhaitent mettre en évidence les enseignements clés du projet pilote d'alimentation scolaire intégrée basée sur la production

locale ou HGSF. Par ailleurs, l'évaluation assurera l'obligation redditionnelle, concernant les résultats, envers les parties prenantes du PAM. Enfin, de façon indirecte, cette évaluation pourra nourrir les consultations durant la mise à jour du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD).

Questions clés de l'évaluation

L'évaluation portera sur les questions suivantes:

QUESTION 1 : Dans quelle mesure et de quelle manière le PSP est-il fondé sur des preuves et stratégiquement conçu pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?

L'évaluation mesurera le degré auquel la conception du PSPP, du PSP et des révisions budgétaires associées se sont appuyées sur des données crédibles et spécifiques sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes les plus vulnérables. Elle examinera les hypothèses afin d'évaluer si celles-ci ont pris en compte le contexte, le financement et les risques. Enfin, elle évaluera la pertinence du positionnement stratégique du PAM au Togo, au regard de l'évolution du contexte et des besoins, des priorités politiques et des capacités nationales, des plans de l'ONU et de la valeur ajoutée du PAM.

QUESTION 2 : Quelle a été la contribution des PSPP et PSP à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Togo ?

L'évaluation déterminera si et comment le PAM a-t-il atteint ses objectifs en matière de couverture et de résultats, notamment en matière de réponse aux urgences, d'alimentation scolaire, de résilience et de renforcement de capacité des institutions nationales. Elle examinera les effets – directs ou indirects, attendus ou non, positifs ou négatifs – associés à l'opérationnalisation du modèle HGSF dans le PSP, notamment en termes de revenus, de moyens de subsistance durables, de productivité agricole, de diversification, de viabilité commerciale et de renforcement de capacités nationales ainsi que la durabilité des résultats obtenus. Enfin, l'évaluation déterminera si le PSP et le PSPP ont intégré leurs différents domaines d'activité dans l'esprit "triple Nexus" au vu de l'intensification de la réponse d'urgence dans un contexte de conflits intra-communautaires.

QUESTION 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il abordé les enjeux transversaux pertinents dans le contexte des opérations du PAM au Togo ?

L'évaluation appréciera si la conception, la planification et la mise en œuvre des activités ont été participatives, inclusives, sensibles au genre, et si elles ont tenu compte des risques de protection ainsi que des questions environnementales. Elle examinera les critères de ciblage afin d'en évaluer la cohérence avec les besoins des groupes ciblés en fonction de leurs vulnérabilités et s'attachera à comprendre si et comment le PAM a adhéré aux principes humanitaires dans la mise en œuvre de ses activités.

QUESTION 4 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il utilisé ses ressources de manière efficiente pour contribuer aux résultats ?

L'évaluation déterminera si et comment le PAM a mis en œuvre les activités des PSP et PSP de la manière la plus efficiente en terme de coût et de délais d'approvisionnement, notamment le programme de HGSP en comparaison au modèle d'approvisionnement par importation des vivres.

QUESTION 5 : Quels sont les facteurs critiques, internes et externes au PAM, qui expliquent la performance et les résultats ?

L'évaluation examinera comment les partenariats stratégiques et opérationnels – y compris l'assistance technique du PAM au gouvernement ont été adaptés et contribué aux résultats du programme. Elle déterminera si les facteurs externes (tel que les capacités nationales, les mécanismes de financement et l'appropriation par les parties prenantes) ont influencé les résultats ainsi que la pérennisation du modèle Home Grown School Feeding (HGSP). L'évaluation examinera également si et comment les mécanismes institutionnels (tel que les Ressources Humaines (RH) et l'appui du bureau régional) ont été adéquats afin de permettre une mise en œuvre efficace et atteindre les résultats. Elle examinera également le rôle joué par les facteurs suivants dans l'atteinte des résultats, à savoir : l'intégration des activités au stade de la conception et de la mise en œuvre ; l'adéquation des ressources humaines ; l'innovation dans la conception et la mise en œuvre du PSP en guise d'accroître l'efficacité et l'efficacités ; la disponibilité et l'utilisation adéquates des données de suivi (incluant le CFM) pour apprécier les progrès et éclairer la prise de décisions. Enfin, l'évaluation cherchera à identifier tout autre facteur interne ou externe ayant un impact sur l'efficacité du PAM et la réorientation stratégique envisagée par le PSP.

Méthodologie et considérations éthiques

L'évaluation est conforme aux directives éthiques du PAM et du GNUE 2020. Celles-ci visent notamment à garantir le consentement éclairé des participants ainsi qu'à protéger leur vie privée, leur confidentialité et leur anonymat, à assurer la sensibilité culturelle de l'évaluation, à respecter l'autonomie des participants, à veiller au caractère équitable de leur participation (y compris des femmes et des groupes socialement exclus) et à faire en sorte que l'évaluation n'entraîne aucun préjudice pour les participants ou leurs communautés.

Rôles et responsabilités

ÉQUIPE D'ÉVALUATION: L'évaluation sera effectuée par une équipe de évaluateurs indépendants dotés d'une expertise dans divers domaines pertinents liés à l'évaluation du PSP Togo (notamment, la sécurité alimentaire, le soutien aux producteurs locaux, les cantines scolaires, programmes de résilience, le renforcement des capacités institutionnelles et les questions transversales).

GESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION: L'évaluation sera gérée par Rachida Aouameur, chargée d'évaluation à OEV. Elle sera le ou la principal(e) intermédiaire de l'équipe d'évaluation – représentée par le chef d'équipe – et des homologues du PAM, et veillera au bon déroulement du processus de mise en œuvre ainsi qu'au respect des normes de qualité en matière de processus et de contenu. L'assurance qualité de deuxième niveau sera effectuée par Alexandra Chambel, chargée d'évaluation senior à OEV. Sanela Muharemovic analyste de recherche à OEV, soutiendra la recherche et l'analyse des données.

GROUPE DE RÉFÉRENCE INTERNE: Ce groupe composé de parties prenantes du PAM sélectionnées au sein du bureau de pays et du bureau régional, sera consulté tout au long du processus d'évaluation pour examiner et commenter les produits de l'évaluation. La Directrice adjointe Julia Betts, approuve les versions finales des produits de l'évaluation. Anne-Claire Luzot, Directrice de l'évaluation, approuve la version finale du Résumé d'Évaluation.

PARTIES PRENANTES : Les principales parties prenantes du PAM sont censées participer à l'ensemble du processus d'évaluation de manière à en garantir la pertinence et la transparence. Les parties prenantes externes telles que les bénéficiaires, le gouvernement, les donateurs, les partenaires de mise en œuvre et les autres agences des Nations Unies seront consultées.

Calendrier et étapes clés

Phase de démarrage : Septembre-Décembre 2025.

Rapport cadrage : Octobre – Décembre 2025.

Collecte de données : Janvier 2026.

Réunion-bilan : Février 2025.

Rapport draft final: Mars 2026

Atelier parties-prenantes: Avril 2026.

Rapport final : Mai 2026

Présentation au Conseil d'administration : Juin 2027